



CIEP : une formation au Diplôme initial en langue française - DILF 4 et 5 avril 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le contrat d'accueil et d'intégration (CAI), dont la mise en place est prévue en janvier 2006, prévoit une formation de base à la langue française, validée par un diplôme, le Diplôme initial en langue française - DILF, qui valorise les compétences acquises. Le DILF, qui valide le niveau minimal d'apprentissage de langue, est une première étape vers les diplômes de langue française pour non francophones que sont le DELF (Diplôme d'études en langue française) et le DALF (diplôme approfondi e langue française).

Le Centre international d'études pédagogiques, chargé de la gestion pédagogique et administrative du DILF, organise une formation sur ce diplôme les 4 et 5 avril 2005. L'ouverture de ce stage sera assurée par la Direction des populations et des migrations du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, le FASILD (fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations) et la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Ce stage s'adresse aux personnels des organismes de prescription d'évaluation linguistique et a pour objectif de les informer sur le DILF : présentation de ce nouveau diplôme, de son contexte d'élaboration, de la maquette des examens et des modalités d'expérimentation.

Contact presse : Emilie Seffray, 01 45 07 69 13, seffray@ciep.fr



Centre international d'études pédagogiques

1, avenue Léon-Journault ; F-92318 Sèvres cedex

Téléphone : 33 (0)1 45 07 69 13 ; Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 71

Contact : **Emilie Seffray** seffray@ciep.fr Site Internet : www.ciep.fr